

PLAN CARBONE - GENÈVE

Les terres agricoles peuvent faire mieux

Alain-Xavier Wurst

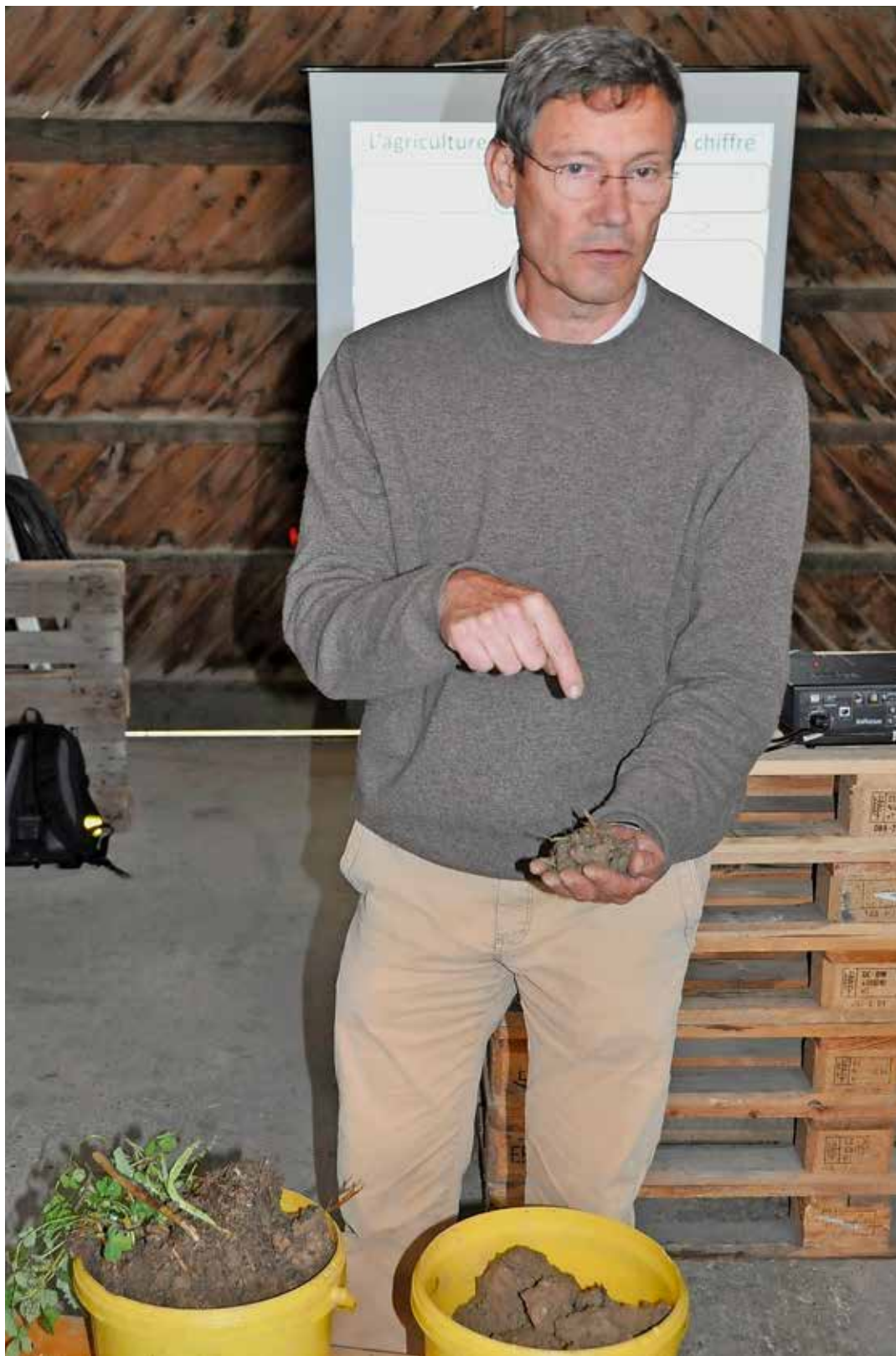
Les sols genevois captent un peu plus de CO₂ que lors des années 2000 et contribuent à lutter contre le réchauffement. L'objectif fixé par le plan climat cantonal est de stocker chaque année 15 000 tonnes de CO₂ supplémentaires. Des mesures financières pour les agriculteurs sont à l'étude.

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, les sols agricoles ont un rôle primordial à jouer (lire *Agri* du vendredi 3 mai 2019). L'initiative lancée par la COP21 en 2015, confirmée par le rapport du GIEC publié cet été sur la question, indique en effet que si l'on parvenait à augmenter de 0,4% par an la quantité de carbone dans les sols à l'échelle planétaire, cela compenserait l'augmentation de CO₂ rejetée dans l'atmosphère, qui est estimée à 8,9 milliards de tonnes par année.

Cette problématique renvoie donc directement à celle de l'agriculture de conservation des sols (ACS). Car qui dit augmentation de la teneur de masse organique dans le sol, dit automatiquement augmentation de l'absorption de CO₂ de l'atmosphère.

Bilan sur dix ans

Lundi dernier, AgriGenève avait organisé à Aire-la-Ville une rencontre avec Pascal Boivin, professeur des sciences du sol à l'Hepia, et Nicolas Courtois, technicien spécialiste des couverts végétaux, afin précisément de faire un bilan des dix ans de mise en pratique de l'agriculture de conservation des sols dans le canton.



Pascal Boivin salue les efforts faits jusqu'à aujourd'hui qui ont permis que le canton séquestre du carbone, tout en insistant sur les progrès que l'on doit encore effectuer.

A.-X. WURST

Première constatation: selon les données compilées à ce jour, 35% des parcelles genevoises stockent une teneur de CO₂ dans le sol supérieure aux 0,4% requis. Mais il en reste encore beaucoup qui au contraire émettent du CO₂, c'est-à-dire perdent de la matière organique. Cela concerne, d'une manière générale, les exploitations qui pratiquent un labour systématique, beaucoup d'opérations mécaniques, une rotation peu diversifiée, peu ou pas de couverts végétaux, l'exportation des pailles, etc.

De l'émission à la séquestration

Deuxième constatation: en 2000, les terres agricoles genevoises perdaient en moyenne 0,12% de matière organique, 0% en 2013 et elles en ont gagné 0,1% en 2019. «Nous sommes donc passés d'un territoire agricole qui émettait du carbone à un territoire qui en séquestre déjà», analyse Pascal Boivin, soulignant l'importance du développement de l'agriculture de conservation des sols dans ce renversement de tendance. «Ces gains renvoient aux techniques de culture sur couverts végétaux développées depuis dix ans à Genève», dit le chercheur de l'Hepia. «Mais à Genève, on peut faire encore beaucoup mieux que 0,4%. La question est de savoir comment faire pour aller vers des taux de séquestration de carbone les plus élevés possible.»

Ces résultats encourageants ne doivent cependant pas masquer une réalité moins réjouissante. «D'un point de vue de la qualité des sols, il manque en valeur absolue énormément de matière organique dans les sols genevois, comme dans tous les sols cultivés de façon conventionnelle. Il faudrait rajouter 650 000 à 700 000 tonnes de CO₂ dans les sols genevois pour arriver à

une qualité de sols correcte», déclare Pascal Boivin.

Renforcer la formation

A côté de ces chiffres, l'objectif pour 2030 du Plan climat cantonal (PCC) de capter 15 000 tonnes de CO₂ par an dans les sols agricoles semble modeste. Afin d'atteindre ce but, le PCC préconise le renforcement de la formation technique des agriculteurs – rappelons ici le travail remarquable effectué par Nicolas Courtois sur le terrain pour sensibiliser les agriculteurs à l'agriculture de conservation et les accompagner techniquement dans leurs démarches – et envisage de mettre en place une incitation financière (le bonus CO₂) pour les agriculteurs pratiquant l'agriculture de conservation des sols, sans préciser le montant de ce bonus. Pour l'heure, la question des incitations financières, qu'elles viennent de Berne ou de l'Etat, n'est pas réglée.

«Le plus sérieux serait que la taxe d'émission CO₂ puisse fonctionner à l'envers, mais cela bloque pour le moment au niveau fédéral», regrette Pascal Boivin.

Demande de contributions

D'autres pistes sont à l'étude. «Nous envisageons avec Nicolas Courtois de déposer à l'OFAG une demande de contributions à l'efficacité des ressources. Plutôt que de donner une incitation financière par hectare, on donnerait par exemple six ans à une exploitation pour qu'elle obtienne une augmentation du taux de matière organique dans ses sols», explique Dominique Fleury, du service de l'Agronomie de l'Office cantonal de l'agriculture et nature. En fonction des résultats, l'exploitation recevrait une contribution, poursuit Dominique Fleury. «Ce serait un peu similaire au projet PestiRed.»